

**Conditions Générales et Conditions de Vente**

1. **Contrat** : Les présentes conditions générales et conditions de vente, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des annexes, pièces ou tableaux joints aux présentes (collectivement les « Conditions ») régiront la fourniture par **Industrie Lemieux Inc.** (le « Fournisseur ») au client, énoncées au recto du devis auquel les présentes Conditions sont liées (l'« Acheteur »), des biens et/ou services indiqués dans ce devis (les « Œuvres ») (collectivement la « Transaction »). L'émission par l'Acheteur d'un bon de commande ou de tout autre document indiquant sa volonté de procéder à la Transaction après réception du devis auquel les présentes Conditions sont référencées ou jointes, constituera une preuve concluante de l'acceptation par l'Acheteur des présentes Conditions, que l'Acheteur soumette ou non ses propres termes et conditions dans le cadre de cette acceptation ou autrement dans le cadre de la Transaction (comme le bon de commande ou tout autre document qui indique sa volonté de procéder à la Transaction est ci-après défini comme « Commande »). Le Fournisseur ne sera en aucun cas tenu d'accepter toute Commande émise par l'Acheteur, qu'elle soit liée au devis auquel les présentes Conditions sont rattachées ou autre.
2. **Devis et Délai** : Le prix coté est susceptible de changer, à la seule discrétion du Fournisseur, jusqu'à ce qu'une Commande soit finalisée (c'est-à-dire mutuellement convenue et signée par le Fournisseur et l'Acheteur). Les dates et les délais de livraison sont indiqués sur le devis et peuvent être révisés et modifiés au moment de la délivrance d'une Commande. En aucun cas le Fournisseur ne sera responsable des dommages dus à un retard de livraison ou à une non-livraison, excusés ou non par les présentes. Tout retard causé par l'Acheteur (p.ex., révisions, retards de diffusion de tirages, etc.) aura une incidence sur l'achèvement des Œuvres et pourrait entraîner des modifications des prix ou des dates de livraison préalablement convenus. Le Fournisseur ne sera pas responsable de tout retard d'exécution dû à toute cause échappant à son contrôle raisonnable, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, les pandémies, guerres, embargos, émeutes, incendies, inondations, accidents, conditions d'usine, grèves, différends avec des ouvriers, une pénurie de fournitures, de transport, de carburant, de main-d'œuvre ou de matériaux, des cas de force majeure, la fermeture de frontières, des lock-out ou des actes d'autorités gouvernementales.
3. **Taxes** : Toute taxe en vertu de toute loi applicable, qu'elle soit existante ou promulguée au moment de la livraison, applicable à la Transaction, que ce soit lors de la vente, l'achat, la livraison, l'entreposage, le traitement, l'utilisation, la consommation ou le transport des Œuvres, y compris les taxes sur ou mesurés par les recettes de leur vente, ou relativement à ceux-ci, seront à la charge de l'Acheteur, qui en paiera le montant au Fournisseur dans les plus brefs délais.
4. **Modifications** : Toute modification apportée à une Commande, y compris, sans s'y limiter, l'étendue de l'approvisionnement, la date de livraison et le prix, doit faire l'objet d'une entente mutuelle entre l'Acheteur et le Fournisseur sous la forme d'un ordre de modification écrit (« Ordre de modification »). Le Fournisseur ne sera pas tenu de procéder à toute modification d'une Commande jusqu'à l'achèvement de cet Ordre de modification.
5. **Garantie** : Le Fournisseur garantit que les Œuvres seront conformes aux spécifications énoncées dans la Commande et seront exemptes de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service, à l'exclusion de l'usure normale. En cas de violation de la garantie qui précède, (sous réserve d'une inspection par le Fournisseur de toute Œuvre prétendument défectueuse, et après celle-ci, et de la confirmation par le Fournisseur que ce défaut existe et qu'il est de sa responsabilité d'y remédier en vertu des présentes), la seule obligation du Fournisseur consistera à réparer ou à remplacer (comme déterminé à la seule discrétion du Fournisseur) toutes les Œuvres défectueuses (ou toute partie de celles-ci) qui sont renvoyées par l'Acheteur dans les locaux du Fournisseur, tous les frais d'expédition, de retrait et de réinstallation étant à la charge de l'Acheteur. La garantie qui précède durera douze (12) mois à compter de la date initiale d'expédition des Œuvres à l'Acheteur par le Fournisseur. Les problèmes de performance ou les défauts causés par le non-respect par l'acheteur i) des instructions orales ou écrites du fournisseur, le cas échéant, ou ii) des processus de soins raisonnables, en ce qui concerne l'installation, la configuration, la vérification, l'entreposage, la mise en service, l'utilisation ou la maintenance (selon le cas) des Œuvres, ou les réparations, les modifications ou les travaux effectués sur les Œuvres garantis par les présentes sans l'autorisation écrite préalable du fournisseur, annuleront toutes les garanties applicables à cet égard. Le Fournisseur décline expressément toute autre garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne les Œuvres, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation des Œuvres à un usage particulier. Aucune Œuvre ne peut être retournée sans le consentement écrit du Fournisseur, lequel peut être donné à sa seule discrétion.
6. **Livraison et Risque de Perte** : Toutes les livraisons s'effectuent départ usine, sauf indication contraire sur le devis applicable. Tous les moyens de ramassage, de livraison, de transport et/ou d'acheminement seront convenus d'un commun accord par les parties et la responsabilité de ces coûts sera spécifiquement indiquée sur la Commande concernée. Le Fournisseur décline toute responsabilité liée à la présence de l'Acheteur sur le terrain du Fournisseur, y compris, mais sans s'y limiter, si l'Acheteur (ou son transporteur désigné) se trouve sur le terrain du Fournisseur afin de récupérer une Œuvre.
7. **Recours et Limitation de Responsabilité** : Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les présentes conditions ou dans tout autre document, le Fournisseur n'est pas responsable des dommages directs, indirects, consécutifs, accessoires, spéciaux, punitifs, exemplaires ou liquidés, ou de la perte de profits, et la responsabilité globale du Fournisseur et de ses assureurs, quelle qu'elle soit, en rapport avec les présentes conditions, qu'elle soit contractuelle, délictuelle (y compris la négligence), de responsabilité stricte, de garantie, d'indemnisation ou autre, est limitée au montant le moins élevé entre a) le prix d'achat payé par l'Acheteur au Fournisseur pour les articles donnant lieu aux réclamations; et b) 25 000 \$. L'Acheteur convient d'indemniser le Fournisseur et de le dégager de toute responsabilité en ce qui a trait à toute réclamation, perte, responsabilité ou tout dommage en ce qui concerne la Transaction et les présentes Conditions (y compris, sans s'y limiter, toute soumission ou Commande s'y rapportant).
8. **Modalités de Paiement** : Le paiement net en espèces est exigible dans les 30 jours suivant la date de la facture, sauf si le Fournisseur en convient autrement par écrit. Des paiements progressifs ou des dépôts peuvent être requis et seront identifiés par écrit à l'étape du devis ou par la suite dans la Commande. Le Fournisseur conserve tous les droits de rétrofacturer à l'Acheteur tous les coûts associés au recouvrement des comptes en souffrance. Tous les paiements en retard porteront intérêt au taux le plus faible de quinze pour cent (15 %) par année ou au taux le plus élevé autorisé par la loi applicable, calculé quotidiennement et composé mensuellement.
9. **Approbaton de Crédit** : L'acceptation d'une Commande, la prestation des Œuvres et l'expédition subséquente de celles-ci seront en tout temps assujetties à l'examen du risque de crédit de l'Acheteur par le Fournisseur.
10. **Modification et Annulation** : Les présentes Conditions, le devis et toute Commande ne peuvent être modifiés ou annulés par l'Acheteur, sauf accord écrit signé par un signataire autorisé du Fournisseur. Si une Commande est résiliée, l'Acheteur est responsable du montant total de celle-ci, majoré des autres frais attribuables à la résiliation.
11. **Propriété Intellectuelle** : Tous les droits, titres et intérêts relatifs à la propriété intellectuelle du Fournisseur, y compris, sans toutefois s'y limiter, les inventions, les secrets commerciaux, les droits d'auteur, les connaissances générales, le savoir-faire, les conceptions antérieures, les dessins antérieurs et la technologie, notamment les données électroniques, ayant existé avant la date d'entrée en vigueur de la présente Commande demeure la propriété du Fournisseur. Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur, les brevets, les inventions (brevetables ou non), les marques de commerce, les secrets commerciaux, le savoir-faire, les renseignements confidentiels et tous les autres droits (collectivement, les « **Droits de propriété intellectuelle** ») à l'égard de toutes les Œuvres livrées à l'Acheteur appartiennent au Fournisseur. Le Fournisseur accorde par la présente à l'Acheteur une licence d'utilisation de tous les droits de propriété intellectuelle sur une base non exclusive, non transférable, libre de redevances et perpétuelle, uniquement dans la mesure nécessaire pour permettre à l'Acheteur d'utiliser raisonnablement les Œuvres.
12. **Renonciation/Divisibilité** : La renonciation par le Fournisseur à l'une de ces Conditions ne constitue pas une renonciation à toute autre de ces Conditions. Si l'une ou l'autre des dispositions des présentes Conditions est jugée nulle ou inexécutable, cette disposition sera retranchée des présentes et le reste des présentes Conditions demeurera en vigueur et liera les parties.
13. **Affectation**. L'Acheteur ne cédera aucun accord avec le Fournisseur sans le consentement écrit préalable du Fournisseur.
14. **Lois Applicables** : La Transaction et les présentes Conditions seront régies par les lois de la province de Québec, Canada.